

Peut-on dire ce que vaut une ancienne épreuve ?

Peut-on en retrouver encore ?

Sait-on le prix de la reproduction de 1841, qui a déjà près d'un demi-siècle d'existence ?

En a-t-il été tiré un nombre limité à un certain nombre de souscripteurs ?

Bien des marchands d'estampes de Paris connaissent la foire de Guibray, mais aucun ne la possède.

Appel à nos collaborateurs, les iconophiles. A. NALIS.

Règles de l'orthographe des noms de lieux. — Dira-t-on que je pose à mes confrères en curiosité une question insoluble ? J'en ai peur : je la pose néanmoins, après de vaines recherches pour me dispenser de la poser.

En voici les termes : Pour établir le plus rigoureusement possible l'orthographe d'un nom de lieu, d'un *lieu-dit*, à quelles autorités doit-on avoir recours : 1° officiellement ; 2° officieusement, si le premier recours fait défaut ?

Je prends pour exemple un nom qui m'intéresse ; je possède de compte à demi avec un ami, dans le village de Pallon, Hautes-Alpes, un superbe gouffre ; une rivière torrentielle, la Byaisse, se précipite en amont dans un abîme d'un pittoresque achevé, et ressort 60 mètres plus loin en aval, dans un grand cirque de rochers roses, tout émaillés de sapins et de vertes assises de gazon. La rivière tombe ensuite dans la Durance, et l'ensemble, abîme, fissure ou gorge et cirque, tout cela s'appelle le *Couffourent*, le *Gouffourand*, le *Confourant*. La première orthographe est celle du plan cadastral. Ni la carte de Cassini, ni celle plus récente de l'état-major, ne font mention de ce gouffre sous ce nom. Le Club alpin qui avait inscrit la visite de cette curiosité naturelle sur son récent programme de Briançon, l'appelle « les gorges de la Byaisse », ce qui ne ressemble pas du tout au nom beaucoup plus pittoresque de *Couffourand* (quatrièmevariante).

Je prends cet exemple, j'en pourrais prendre cent autres, et je l'ai pris pour préciser la portée de ma question.

Les noms de lieux sont beaucoup plus près des racines étymologiques que les noms d'hommes. Comment donc faire pour fixer un nom, une orthographe ? A quel saint géographique faut-il se vouer ?

La carte de l'état-major n'est point infail-
lible, elle qui a transformé sans gêne ni
raison, en *Château du Sud*, le nom du très
pittoresque *Château du Sou*, près Ville-
franche en Beaujolais. Serait-il possible
que la fantaisie réglât seule l'orthographe
des lieux-dits ? Je ne puis le penser, et
compte sur quelque lumière. Cz.

Mémoires du prince de Talleyrand. —
A la mort de M. de Talleyrand, les jour-
naux annoncèrent que le prince avait
laissé des Mémoires ; mais que, par ses dis-
positions testamentaires, il en avait ajourné
la publication à trente années après son
décès.

Le délai fixé est depuis longtemps ex-
piré, et ces Mémoires, qui seraient d'un si
grand intérêt historique, n'ont point été
publiés.

Existen-ils réellement ? et s'ils existent,
pourquoi n'ont-ils pas été livrés à la pu-
blicité ?

Parmi les « Chercheurs et Curieux », en
est-il qui connaissent les héritiers du
prince de Talleyrand et qui puissent se
renseigner à ce sujet auprès d'eux ?

UN VIEIL AVOUÉ.

Le Peirat. — Quel est le district ainsi
désigné au milieu du siècle dernier, et
dont le nom est associé au Vivarais ?

C. D.

Pinache. — Qu'était-ce qu'un nommé
Pinache, étudiant gascon qui, en 1533, à
l'université de Toulouse, répondit avec
tant de violence au discours passablement
agressif, d'ailleurs, qu'Etienne Dolet avait
prononcé au nom des étudiants français ?

On prenait les plus forts de chaque na-
tion pour prononcer ces discours de fin
d'année, et plusieurs ont atteint la célé-
brité. On connaît la réputation et le sort
de Dolet. A-t-on quelques données bio-
graphiques sur son fongueux adversaire ?
S'est-il fait un nom dans les sciences ou
les lettres ? *Quid ?*

A. VINOT.

Voyages des rois de France. — Quel est
l'événement qui amena François I^{er} en
Auvergne en juillet 1516, seconde année
de son règne ? Et, en dehors du *Recueil
des historiens des Gaules et de la France*,
de D. M. Bouquet, ou des *Pièces fugitives*
du marquis d'Aubals, où pourrait-on trou-